

CDC de Gémozac & de la Saintonge Viticole

# LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE : réunions d'information et distribution en porte-à-porte.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la collecte des déchets évolue sur le territoire de Gémozac et des communes de la Saintonge Viticole. Pour accompagner les usagers vers cette transition et sensibiliser au tri, le service public Cyclad organise des réunions d'information, dès le 22 septembre prochain. Ces réunions seront suivies par une campagne de sensibilisation au tri et une distribution d'équipements, en porte-à-porte, jusqu'à décembre.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour encourager le tri des emballages, le compostage et la réduction des déchets, la collecte des ordures ménagères aura lieu une fois toutes les 2 semaines et la collecte des emballages une fois par semaine sur le territoire de la Communauté de communes de Gémozac.

Pour accompagner cette évolution, des réunions d'information sont organisées dès le 22 septembre. Ces réunions seront suivies par la distribution, jusqu'en décembre, d'un nouveau bac pour les ordures ménagères, de sacs jaunes et d'un composteur.

## 1/ Des réunions pour informer

Le service public Cyclad organise des réunions invitant les usagers à s'informer sur le dispositif et les nouvelles consignes de tri, quelle que soit leur commune de résidence :

- **Gémozac** : jeudi 22 septembre à 19h – Salle des fêtes
- **Rétaud** : jeudi 29 septembre à 19h – Salle des fêtes
- **Tesson** : lundi 3 octobre à 19h – Salle des fêtes
- **St André-de-Lidon** : jeudi 6 octobre à 19h – Salle des fêtes

## 2/ Une distribution en porte-à-porte pour sensibiliser et équiper

À partir du 6 octobre 2022 et pendant trois mois, une distribution d'équipements de collecte sera effectuée au domicile des usagers par l'organisme Voix Publique accrédité par le service public Cyclad. Les messagers du tri auront aussi pour mission de rappeler les consignes de tri aux habitants pour réduire la quantité d'ordures ménagères et favoriser le tri et le recyclage.

L'équipement sera composé :

- d'un nouveau bac d'ordures ménagères au litrage adapté au nombre de personnes présentes au foyer,
- de sacs jaunes de 80 litres pour la collecte des emballages,
- d'un mémo-tri avec les consignes de tri,
- et d'un composteur pour les foyers non équipés.

### 3/ Quels changements ?

#### Nouveau rythme de collecte

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la collecte des emballages sera plus fréquente que celle des ordures ménagères : en effet tous les emballages se trient, et pourtant il reste encore ¼ d'emballages dans nos poubelles d'ordures ménagères. Modifier la fréquence de collecte de ces dernières permet, grâce à une amélioration du tri, de réduire de 20% le poids de nos poubelles qui finissent incinérées ou enfouies.

Le nouveau calendrier de collecte sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres en décembre 2022.

#### Un composteur pour les biodéchets

Épluchures, restes de repas, feuilles mortes, filtres à café... 30% de biodéchets (déchets de cuisine, déchets de jardin et certains déchets de la maison) présents dans nos poubelles peuvent être déposés dans un composteur individuel et devenir un engrais 100% naturel et gratuit. Lors des distributions en porte-à-porte, le service public Cyclad encourage au tri des biodéchets et équipe gratuitement les foyers non équipés.

#### La collecte avec bras automatisé sur le côté

C'est une collecte effectuée à l'aide d'un camion benne doté d'un bras de collecte latéral et automatisé, commandé par le chauffeur. Elle sera déployée pour environ 70% des foyers. Elle permet aux agents de travailler dans de meilleures conditions en réduisant les risques liés au métier (charges lourdes, coupures, piqûres, entorses, lumbagos...). Les agents se professionnalisent et occupent de nouvelles missions, telles que la maintenance des nouveaux bacs. Pour l'utilisateur, cette collecte implique notamment de présenter son bac avec la poignée opposée à la route sur le marquage au sol.

**CONTACT CYCLAD** : 05 46 07 16 66 - [contact@cyclad.org](mailto:contact@cyclad.org)

**Numéro vert** : 0801 340 005 (*service et appel gratuit*). *Entre 8h et 20h du lundi au vendredi et de 9h à 13h le samedi*).

*Cyclad est le Syndicat Mixte de valorisation des déchets du nord-est de la Charente-Maritime. Il rassemble 234 communes et 230 000 habitants. Cyclad a été labellisé « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » en 2014 et fait partie en 2020 des 16 premiers territoires français à être labellisés « Economie Circulaire ». Son siège est à Surgères et il emploie 140 agents. [www.cyclad.org](http://www.cyclad.org)*